

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
 N° : 04102, ex 3
 Cote : A

Un itinéraire de recherche au Gabon

Claude BOUET

Mon expérience gabonaise, centrée sur l'étude des migrations en milieu sous-peuplé ne peut être évoquée sans rappeler les premiers travaux que j'ai menés en Côte-d'Ivoire. Dans le cadre du thème d'étude de terroirs pour l'Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, fort à la mode dans les années 1962-70, j'ai orienté mes recherches vers le choix d'un double cas particulier : le phénomène migratoire et le sous-peuplement ainsi que leurs interrelations.

En choisissant des terroirs forestiers du pays Agni (Sud-Est ivoirien) où de nombreuses plantations caféières et cacaoyères attirent depuis longtemps des étrangers à la région, je fus conduit par la force des choses à m'intéresser aux travailleurs migrants séduits par les facilités d'emploi et d'installation.

Au sein de cette région particulièrement sous-peuplée à l'ouest de la Comoé, la terre cultivable ne connaît guère qu'une faible valorisation. J'ai donc entrepris une étude comparée de deux terroirs de villages voisins appartenant au même "royaume" du Bettié, donc à la terre d'un même clan. Les ressemblances s'arrêtent là, l'une de ces entités villageoises était largement autochtone, enclavée au sein d'un désert forestier, tandis que l'autre était quasi-totalement occupée par des planteurs immigrés installés sur une voie de communication permettant des courants d'échanges réguliers et fréquents.

L'occupation et l'aménagement de l'espace ont permis dans les deux cas de mettre en relief :

- une colonisation anarchique du terroir autochtone et une adaptation plus rationnelle au milieu chez les immigrés.
- un dynamisme décadent chez les autochtones isolés, laissant retomber sur les travailleurs immigrés le poids

essentiel des responsabilités agraires.

- une immigration amplement organisée au sein du village de planteurs immigrés, destinée à rentabiliser au maximum la production du terroir, avec des liens étroits et une circulation des personnes et des biens permanente et contrôlée entre les pays d'origine et le village d'accueil.

- un équilibre sans cesse en porte-à-faux dans la communauté autochtone : le moindre incident peut briser cet équilibre et être suivi d'un départ sinon d'un exode des autochtones vers la ville, ce qui pourrait entraîner un changement complet d'identité du terroir étudié. Exemple typique d'une situation de sous-peuplement, l'incident peut intervenir à tout moment pour modifier cet équilibre local fragile. La crise s'est présentée dans le village ouvert à 700 immigrants lors du décès prématuré du chef de village ne représentant en tout et pour tout que 17 autochtones Bettié qui ne pouvaient prétendre à sa succession et garantir les droits fonciers, alors que les immigrés réclamaient le droit à la terre et à la sédentarisation. Situation singulière avec perspective de conflit qu'il eût été impossible de rencontrer, identique, 150 km plus à l'ouest dans un pays Baoulé aux populations rurales nettement plus importantes.

Au retour de Côte-d'Ivoire, j'ai rédigé ma thèse de Troisième cycle puis, à la suite d'un accident qui m'a temporairement interdit la recherche de terrain en Afrique, j'ai été détaché pendant un an au B.D.P.A. (Atelier Central d'Aménagement Rural). J'y ai réalisé, auprès de la D.D.A. des Alpes de Haute Provence, l'atlas d'aménagement rural départemental (2 vol. 1969) d'un département français sous-peuplé et terre traditionnelle d'émigration (l'exemple le plus célèbre étant celui des "Mexicains" de la vallée de l'Ubaye) qui m'a permis d'aborder le problème de la conjonction sous-peuplement-migration dans un champ d'étude radicalement différent de celui d'Afrique.

A l'issue de mon détachement (un an non renouvelable), j'ai demandé à repartir outre-mer, et attendu 14 mois cette opportunité. A la demande du Comité Technique de Géographie, j'ai été envoyé au Gabon en instance de départ imminent pour une affectation en République Centrafricaine dans la perspective d'une étude urbaine à Bangui.

Cette situation provisoire a duré 6 ans et demi pendant lesquels je n'ai reçu aucune affectation spéciale de crédits, travaillant donc sur ceux de mes collègues du Centre de Libreville (au nombre de 8 en 1971), ouvrant dans ce Centre une section de géographie qui, faute de remplaçant, dut être fermée à mon départ en 1976.

Au bout de quelques semaines d'incertitude, je mis fin à l'expectative en m'intéressant aux problèmes gabonais et en m'installant dans la précarité de la situation. Au cours de cette période je n'ai reçu aucune directive - ni contrainte - et j'ai été entièrement libre du choix de mon étude, réalisant tout de même au bénéfice de l'ORSTOM deux conventions d'études portant, l'une sur le recrutement

de main d'oeuvre locale pour le Transgabonais (1974), l'autre sur la structuration d'un Office des Ressources Humaines et de l'Immigration (1975).

A cette époque le deuxième recensement général de la population depuis l'Indépendance venait d'être achevé sur le terrain. Les résultats du dépouillement, obtenus avec l'impartialité scientifique de rigueur, étaient sensiblement en-deçà des évaluations officielles, ce qui valut au responsable démographe de l'INSEE d'être remercié. On publia en même temps le chiffre officiel de la population du Gabon : 950 009 habitants...

Ayant récupéré des documents de base de ce recensement voué au pilon, j'ai entrepris leur utilisation pour privilégier une étude des migrations des travailleurs ruraux en partant des quelques informations simples contenues dans les fiches familiales du recensement.

Les migrations au Gabon sont radicalement différentes de celles dont la Côte-d'Ivoire est le siège. Une sorte de peur et de refus de l'étranger est liée à la très faible occupation et maîtrise du territoire national (2 hab/km²). En outre la population, globalement faible, est répartie de manière très déséquilibrée. Dans les zones les plus densément peuplées la densité ne dépasse pas 5 hab/km². Dans certaines zones c'est le désert, le zéro absolu. Le Gabon souffre d'un sous-peuplement chronique qui a sans doute été favorisé par la traite, surtout celle qui s'est poursuivie après l'abolition officielle et dont on peut encore retrouver des traces, par les conditions de la colonisation, par les maladies. Le pays se situe en dessous d'un seuil de sous-peuplement à partir duquel une société court vers sa disparition. Le grand thème avancé par Pierre GOUROU trouve au Gabon une belle illustration.

Les migrations gabonaises à l'intérieur même du pays sont encore différentes de celles de la Côte-d'Ivoire, par leur totale anarchie dans l'espace et dans le temps, et le fait qu'elles ont été initialement et longtemps provoquées par l'administration elle-même : recrutements pour de grands travaux, portages administratifs, entretien et construction de pistes. Les besoins, importants parce qu'à la mesure d'un pays vaste, n'étaient jamais satisfaits bien qu'il fût fait appel à des recruteurs qui "traquaient" les hommes, en particulier à partir des années 30, pour satisfaire la demande des exploitations forestières de la côte. Il s'agit alors d'un véritable "exode" à la côte. Depuis, la zone d'exploitation forestière s'est déplacée vers l'est, à l'intérieur des terres, entraînant le dépeuplement actuel de la zone côtière dont on constate actuellement le drame dans la région de Fernan Vaz.

De nos jours l'exploitation pétrolière a supplanté, au moins en valeur, l'exploitation forestière, et son incidence sur le déplacement des travailleurs est beaucoup moins spectaculaire. Elle se fait principalement sur plate-formes maritimes et emploie une main d'oeuvre très spécialisée,

très bien payée, mais beaucoup moins importante. Les Gabonais y sont fortement représentés, ainsi que les étrangers européens, mais les pétroliers sont avares d'informations.

Les migrations se sont développées avec l'essor industriel et minier du pays à partir des années 60. Les besoins en main d'oeuvre, devenus trop importants pour être satisfaits localement, des Camerounais, Congolais, Nigériens, Béninois, Togolais et même des Voltaïques, Sénégalais, Maliens, Centrafricains et Tchadiens ainsi que de nombreux Européens (il y a 25 000 Français au Gabon, un peu moins qu'en Côte-d'Ivoire mais pour une population 12 fois inférieure) vinrent travailler au Gabon, souvent recrutés par les firmes industrielles dans leur pays même, comme cadres, conducteurs d'engins, ouvriers du bâtiment, mineurs, coopérants, enseignants, etc.

Pour étudier ces migrations dans le détail il fallait aller à la rencontre de l'homme, de l'individu. J'ai orienté mes enquêtes dans quatre directions :

- les chantiers forestiers (travailleurs en cours de migration);
- les villages : 27 villages étudiés exhaustivement : chaque chef de famille était systématiquement enquêté, ce qui permettait de sélectionner ceux qui n'ont jamais migré (très rares); ceux qui sont revenus définitivement (vieillards) ou encore ceux qui se trouvent provisoirement au village (en congé, malades ou convalescents, migrants venus se marier ou pour une cérémonie quelconque comme un retrait de deuil);
- les chantiers miniers ou industriels;
- les quartiers urbains de Libreville.

A chaque individu correspondait un questionnaire - curriculum vitae de 12 pages. Il y en eut environ 1 500 qui constituèrent la base de l'étude. Les 20 bandes magnétiques contenant les enregistrements oraux de certains questionnaires (en particulier d'Equato-Guinéens réfugiés au Woleu Ntem) ont disparu dans le cambriolage en règle dont j'ai été victime le 24.9.1975 à Libreville, alors que je me trouvais en tournée dans le Haut Ogooué.

Pour le personnel des chantiers, le listing a été établi avec notation des caractéristiques essentielles d'état-civil, de qualification et d'emploi. Un tirage au sort au 1/10 a été opéré à partir de ce listing pour sélectionner les travailleurs devant faire l'objet de l'enquête individuelle biographique.

Pour chaque travailleur, l'entretien portait sur le récit de sa vie axé sur sa trajectoire migratoire. Celui-ci, selon les circonstances, pouvait durer d'une demi-heure à cinq heures, pour une moyenne de deux heures trente.

Le dépouillement de ces données est actuellement entré dans sa phase finale. Il s'est découpé en deux

parties.

- les étapes migratoires individuelles (1 fiche bordereau)
- l'identification du migrant par rapport à son environnement familial (épouses, enfants, famille latérale) (3 fiches bordereaux).

Le traitement de ces enquêtes a dû être envisagé dans le cadre informatique étant donné la masse considérable de l'information accumulée en 6 années. Depuis 1976, l'assistance du service informatique de Bondy et d'une entreprise privée (le GSIC 1977-1980) ont été requises.

En dehors de l'enquête migratoire individuelle traitée à Bondy, des enquêtes annexes générales ou sectorielles ont été réalisées.

- enquête postale pour saisir où allait l'argent gagné par les migrants de Libreville (230 000 mandats saisis pour 1972) ;
- enquête scolaire (migrations scolaires particulièrement importantes) ;
- enquêtes sur les déplacements collectifs de villages (volontaires, spontanés ou regroupements autoritaires).

Actuellement tableaux et programmation concernent l'enquête biographique des migrants en cours d'exploitation (panorama migratoire individuel).

La finalité de cette entreprise, au-delà de l'étude d'un phénomène migratoire particulièrement original, en l'occurrence une migration de travail de type "industriel" ne faisant que faiblement et épisodiquement référence aux éléments extérieurs (étrangers) et se développant dans un milieu humain tragiquement défavorisé, prétend à une approche économique du travail et à une investigation des répercussions causées par le choc d'une société traditionnelle "agricole" peu nombreuse, avec un monde de richesses industrielles et technologiques des plus avancées, des plus concentrées en milieu africain (francophone). Cette approche de la relation migration - sous-peuplement - travail est encore un thème inédit à l'ORSTOM.

DISCUSSION

Elle porte sur l'effectif de la population gabonaise actuelle et les divers aspects de la migration en relation avec les structures du monde rural.

Le nouveau recensement de 1980 devrait donner un chiffre global de 700 000 habitants pour le Gabon, c'est-à-dire qu'en dix ans l'augmentation serait significative (environ 520 000 habitants en 1970), due en particulier à l'augmentation du taux de natalité et à la médicalisation nettement accrue. (Le Gabon possède l'un des taux les plus élevés d'Afrique pour le nombre de médecins par habitant, encore que la valeur de ce taux soit sujette à caution). Cependant l'extrême mobilité de la population est l'une des causes de l'importance des ravages de la syphilis, facteur essentiel de la stérilité.

Cette mobilité relève d'une caractéristique : tout le Gabon est zone de départ. Aucune région n'est épargnée. Aucun enracinement, bien que la notion de territoire ethnique existe, sans être farouchement défendue. Avec l'exode rural, ces territoires perdent de plus en plus de leur signification. A tel point que l'on pourrait se permettre la hardiesse d'envisager des transferts de populations de ruraux allochtones (par exemple des Rwandais) sur les terres abandonnées, ce qui serait impensable, irréalisable ou catastrophique en d'autres régions d'Afrique. Une seule question resterait posée : une telle initiative ne ferait-elle pas ressurgir les droits ancestraux complètement négligés ?

Le temps moyen de migration est difficile à apprécier. C'est l'un de mes objectifs principaux, que le dépouillement et le traitement informatique des données me permettront d'atteindre, en même temps que celui des motivations de départ du village ou d'un emploi salarié (à noter l'importance de la sorcellerie comme motif de départ sur les chantiers forestiers).

En dépit de cette mise en sommeil des droits territoriaux par évacuation des occupants effectifs de ces territoires, la notion d'ethnie reste très vivace et forte. Elle se transplante simplement en milieu urbain dans les différents quartiers de Libreville ou de Port-Gentil. Ceci est si vrai, que tous les discours présidentiels prôchent l'unité nationale et dénoncent le tribalisme. Cependant, dans les microcosmes que constituent les chantiers forestiers ou miniers, la notion ethnique est plus édulcorée, les diverses ethnies, plus ou moins sur-représentées cohabitent sans graves problèmes.

Des manifestations xénophobes ont lieu de temps en temps : à l'occasion d'un match de football ou de la diffusion d'une fausse nouvelle de bouche à oreille à propos d'un différend politique. Ainsi 10 000 Béninois ont été expulsés brutalement en 1979.

CONCLUSION

Les migrations de travail posent au Gabon un problème très grave du fait de l'amenuisement d'une société rurale, entraînant le déclin de l'agriculture, déjà traitée en parent pauvre de l'économie. Le Gabon importe déjà 80% de son alimentation : un conflit extérieur pourrait affamer le pays en quelques semaines.

Les richesses sont ailleurs, les profits sont industriels et la main d'oeuvre, toujours recherchée, goûte aux certitudes du salariat et ignore le chômage.

Le pétrole, en valeur, représente 65% des exportations. Viennent ensuite le manganèse, le bois et l'uranium. Demain peut-être le fer, la barytine, la pâte à papier. Actuellement la balance commerciale est excédentaire, mais en raison des fortes importations liées à un niveau de vie

élevé et exigeant, d'investissements anarchiques et douteux jusqu'en 1977, le Gabon a connu une crise grave dont il n'émerge que très lentement et dont les remous politiques du début de 1982 sont le contrecoup. Les risques s'aggravaient si le plein emploi n'était pas assuré et si le chômage, inconnu jusqu'à une époque toute récente, se développait.

BIBLIOGRAPHIE

Côte-d'Ivoire

Plantations spéculatives et cultures vivrières en Côte-d'Ivoire. Méthodes d'enquête en milieu forestier. Etudes Rurales, 1970, n°37-38-39, 24 p.

La pêche sur la Comoé : l'emprise des migrants ghanéens. Cahiers d'Outre-Mer n°93, 1971, 23 p.

Bettié et Akiékrou. Etude comparée de deux terroirs en zone forestière. Atlas des structures agraires en Afrique Noire. N°13.

Gabon

Pour une introduction à l'étude des migrations modernes en milieu sous-peuplé : situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon. Cahiers ORSTOM, série Sci. Hum. Vol.X, n°2-3, 1973, 11 p.

Carte administrative du Gabon par cantons au 1.1.75 pour l'Atlas national du Gabon. Ministère du Plan. Ministère de l'Education Nationale.

Le ravitaillement des chantiers du Gabon. Travaux et Documents de Géographie tropicale. CEGET.1977.

Etude sur les possibilités de recrutement de main d'oeuvre locale pour la construction du chemin de fer transgabonais. OCTRA. juill.1973. 14 p.

Pour une géographie de l'habitat rural au Gabon. Communication au Colloque sur l'Habitat rural en Afrique Noire. Butare, oct.1975, Cahiers d'Outre-Mer n°130, avr.-juin 1975. 21p.

Rapport sur la structuration de l'Office des Ressources Humaines et de l'Immigration. Ministère du Plan chargé du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Déc.1975. 32 p. ronéo.

La saga de l'Okoumé au Gabon. Cahiers ORSTOM, série Sci. Hum., Vol.XVII n°3-4, 1980, p.269-272.